



Département  
de la Vendée

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DES HERBIERS

Envoyé en préfecture le 22/05/2026

Reçu en préfecture le 22/05/2026

Publié le

ID : 085-218501096-20260518-2026MAIDEL33-DE



Date de la convocation : 12 mai 2026  
Séance du Conseil Municipal : 18 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit mai à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville des HERBIERS s'est réuni dans la salle des conseils de la mairie des Herbiers, sous la présidence de M. Christophe HOGARD, Maire.

Présents : Christophe HOGARD - Luc SOULARD - Hélène CHENAIS – Pierrick THOMAS - Estelle SIAUDEAU – Stéphane RAYNAUD – Fanny GIRARD – Patrick JADAUD (sauf aux délibérations 28 et 29) – Mathilde FRANGEUL – Gérard PUAU – Katia ROCARD (sauf aux délibérations 22 à 27) – Steven BARTHELEMY – Isabelle CHARRIER- FONTENIT – Audrey BREMOND – Léo MARCHAIS – Marietta BOONEFAES – Christian RONDEAU – Emilie GARNIER (sauf aux délibérations 28 et 29) – Gaétan BRIEAU (sauf aux délibérations 28 et 29) – Angélique BOISSELEAU – Benjamin BRÉLIVET (sauf à la délibération 28) – Léa BAUDRY – Didier ALLAIS – Karine LOIZEAU (sauf aux délibérations 28 et 29) – Benjamin DION – Nathalie HERBRETEAU (sauf aux délibérations 28 et 29) – Philippe LECHAT – Angélique RAVELEAU – Tanguy SACHOT – Martine FORGERIT (sauf à la délibération 34) – Cyril TRANCHANT – Guylaine MERLET – Raphaël CHAGNOLEAU

Nombre de conseillers en exercice : 33

32 aux délibérations 22 à 27, et 34  
27 à la délibération 28  
28 à la délibération 29

Nombre de conseillers présents : 33

32 aux délibérations 22 à 27, et 34  
27 à la délibération 28  
28 à la délibération 29

Nombre de conseillers votants : 33

32 aux délibérations 22 à 27, et 34  
27 à la délibération 28  
28 à la délibération 29

Secrétaire de séance : Pierrick THOMAS

### **33. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS CULTURELLES** – Rapporteur : Gaétan BRIEAU

Dans le cadre de sa politique de soutien à la vie associative culturelle, la Commission Attractivité et rayonnement propose d'attribuer les subventions suivantes :

Nom de l'association	Montant	Imputation
<b><i>Subventions de fonctionnement</i></b>		
L'ART DU MOUVEMENT	500,00 €	311 - 65748
<b><i>Subventions exceptionnelles</i></b>		
ASSOCIATION IMMOBILIERE DE LA GRAINETIERE	4 331,00 €	311 – 65748
<b>TOTAL</b>	<b>4 831,00 €</b>	

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le budget principal 2026,  
Vu les demandes de subvention des associations,  
Vu l'avis favorable de la commission Attractivité et rayonnement du 7 mai 2026,

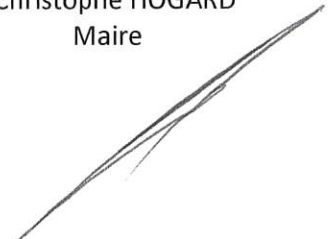
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- décide le versement des subventions sus-désignées,
- autorise M. le Maire, ou l'adjointe en charge des Finances et de la commande publique, à procéder aux mandatements correspondants, les fonds nécessaires étant prélevés sur les crédits inscrits au budget primitif 2026 – compte 311-65748,
- autorise M. le Maire, ou l'adjointe en charge des Finances et de la commande publique, à signer des conventions d'objectifs et de moyens ainsi que tout avenant éventuel avec les associations.

Pierrick THOMAS  
Secrétaire de séance



Pour copie conforme,  
Christophe HOGARD  
Maire



Transmis en Préfecture le : 22 MAI 2026  
Publié électroniquement le : 22 MAI 2026  
Notifié le :